

Garry, à l'anse Chantrey et au lac Pelly. Le 3 août de l'an dernier, le missionnaire du lac Garry s'étant rendu au lac Baker a dit qu'il n'y avait pas de caribou et très peu de poisson. Pour la plupart des honorables députés, cela ne veut réellement rien dire. Le caribou ne sert pas seulement à la nourriture, mais aussi au vêtement. Mais le 3 août, on disait qu'il n'y avait pas de caribou. Le 16 août suivant, un avion s'est rendu aux lacs Pelly et Garry jeter de la nourriture, mais quelle nourriture, nous n'en savons rien. Sauf erreur, c'était la nourriture qui s'achète avec l'allocation familiale. Vu le niveau des prix au lac Baker, on sait au juste quelles ressources offre l'allocation familiale. Je n'ai aucun indice établissant combien de nourriture on y a laissé le 15 août.

En décembre, même rapport: pas de caribou, très peu de poisson, la population dans la misère, au bord de la famine. Le 15 décembre on a envoyé un autre avion qui a laissé tomber de la nourriture sans prendre contact avec les Esquimaux. Il l'a laissé tomber sur la piste ou des édifices entre le lac Pelly et le lac Garry, dans une cache, dans un édifice, sans contacter les Esquimaux. Qu'est-il arrivé? Le 15 décembre, ils ont eu cette nourriture. Les articles de journaux, tous écrits en avril, mai et juin, rapportent que la famine sévissait parmi les Esquimaux.

L'autre jour, le ministre a dit, quand je lui ai demandé si l'on avait tenu une enquête, qu'il n'y avait pas eu d'enquête au sens strict, pas une enquête comme on en tient dans les provinces, mais qu'une certaine enquête avait été faite. Je vois par les documents parlementaires qu'il y a eu une enquête. Je ne vois pas pourquoi les enquêtes dans les Territoires du Nord-Ouest devraient différer de celles qu'on fait dans les provinces. De fait, c'est la première fois que j'entends parler d'une enquête. Mais dans ces témoignages qui sont très vagues, pourrais-je dire, nous constatons que le médecin-légiste s'est chargé du soin de l'enquête. Il a nommé les gens qui sont morts. Puis l'agent de la Gendarmerie royale du Canada qui se trouve à ce poste a fait une déclaration et ses témoignages remontent au 24 avril. Je crois devoir consigner au hansard les témoignages rendus au cours de cette enquête. Deux personnes seulement ont fait des déclarations. C'est tout ce que nous avons. Le premier témoin est le caporal V. D. R. Wilson. Le rapport se lit ainsi:

Le caporal V. D. R. Wilson, membre de la Gendarmerie royale du Canada, du détachement du lac Baker desdits Territoires du Nord-Ouest, étant assermenté, a déclaré:

Le 24 avril 1958, j'ai fait la patrouille jusqu'à la piste de décollage du lac Baker dans l'avion CF-GOV. Au lac Pelly, j'ai rencontré Tinark E2-304 et Kokshout E2-302.

Il s'agit d'un chiffre qui figure sur l'étiquette qu'on attribue à tous les Esquimaux des Territoires du Nord-Ouest.

Ces hommes m'ont dit qu'un certain nombre d'Esquimaux de la région du lac Garry étaient morts de faim, en février et en mars, et que la plupart des Esquimaux étaient affamés. Tinark m'a dit que le bâtiment contenant les provisions de bouche avait complètement passé au feu en février et que toutes les provisions qui restaient dans le bâtiment avaient été perdues. J'ai obtenu la liste des morts. Je suis retourné au lac Baker dans l'avion CF-GOV.

Le 26 avril 1958...

C'est-à-dire deux jours plus tard.

...j'ai fait la patrouille jusqu'à la piste de décollage du lac Pelly dans l'avion CF-MPP.

C'est un avion de la Gendarmerie royale du Canada.

J'ai débarqué des stocks de nourriture que j'ai laissés entre les mains de Tinark et de Kokshout. J'ai obtenu de Tinark d'autres témoignages sur ce qui s'était passé cet hiver-là. Puis je suis retourné au lac Baker dans l'avion CF-MPP.

Le 6 mai 1958,...

C'est-à-dire dix jours au moins plus tard.

...j'ai patrouillé la région du lac Garry dans un avion Otter de l'A.R.C. Avec l'aide de Tinark, j'ai repéré les corps de douze personnes décédées. Le 1^{er} juin 1958,...

Soit environ un mois plus tard.

...j'ai fait une patrouille dans la région du lac Garry dans un avion Otter de l'A.R.C. et j'ai pris les dispositions nécessaires pour évacuer les douze corps au lac Baker.

Le 5 juin 1958, on a procédé à une enquête préliminaire pour identifier les morts. Le 6 juin 1958, le D^r A. C. Wallace a autopsié les cadavres. J'ai reçu copie du procès-verbal établi par le D^r Wallace et je le soumetts comme pièce n^o 1. Dans son rapport, le D^r Wallace constate que toutes les personnes décédées sont mortes de famine ou de froid, ou des deux; il n'a pu trouver d'autre cause de décès.

Puis il relate ce qui s'est passé à ce moment-là du mois de juin. En ce qui concerne la découverte des corps, il dit ceci:

Le corps de E2-356 Peewa a été trouvé sur la piste d'envol du lac Pelly. Il était dans un petit bâtiment et il était recouvert de plusieurs matelas. Il était nu jusqu'à la ceinture et n'avait pas de chaussures. Arnaoyuk était un bébé.

On parle ici de chacun de ceux qui sont morts de faim.

Ce corps a été retrouvé dans une petite boîte de carton sur une colline derrière un campement esquimau abandonné. Le corps de E2-326 Kadluk a été trouvé enveloppé dans une couverture de matelas sur une colline derrière un campement esquimau. C'est un cadavre qui y avait été placé. Les corps de E2-323 Akkikunga, E2-329 Tutiktok, E2-412 Igupta, E2-453 Poongook et E2-537 Korschout ont été retrouvés dans une cabane de neige. Les deux premiers se trouvaient sur la plate-forme servant de lit et les autres avaient été enfouis dans un trou pratiqué dans la neige de cette plate-forme.